

„ les conciles généraux & particuliers , les
„ ordonnances de nos rois , les arrêts des
„ parlemens & le consentement de la na-
„ tion ; leur exécution a été cimentée &
„ consolidée par les sermens des souverains ,
„ par des jugemens , des traités solennels ,
„ & une possession qui se perd dans l'an-
„ tiquité des siècles ; vouloir aujourd'hui
„ révoquer les immunités ecclésiastiques ,
„ c'est détruire la sainteté de ces loix fon-
„ damentales destinées à protéger & défen-
„ dre la propriété publique , renverser les
„ formes constitutionnelles qui veillent sur
„ l'ordre politique & social , anéantir les
„ principes de la justice & de la bonne foi
„ pour y substituer les maximes dangereu-
„ ses d'une morale arbitraire , altérer cette
„ heureuse harmonie qui regne entre le sa-
„ cerdoce & l'empire , rompre les rapports
„ précieux qui , dans l'ordre politique &
„ religieux , doivent unir les peuples avec
„ les ministres de la religion ; cette subver-
„ sion contribueroit à étendre l'empire de
„ l'incrédulité & des passions , à multiplier
„ le nombre des malheureux , des pauvres
„ & des opprimés , à ôter à la tendre cha-
„ rité & à l'humanité bienfaisante les moyens
„ de les protéger & les secourir. „

Le portrait des auteurs de ces réformes
projetées contre l'église , suffiroit seul , pour
apprécier ce qui peut résulter de leurs spé-
culations ; & s'il est vrai qu'on connoît l'ar-
bre par le fruit , il est également sûr que
dès qu'on connoît l'arbre , l'on est à même
de prononcer sur le fruit qu'il produira.
„ Quels sont les détracteurs des immunités
„ ecclésiastiques ? Ce sont des philosophes